

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|--|---|-----------------------|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| | | |
| 1. Intitulé du projet | | |
| Aménagement des parcelles BP 542 et 544 - Cayenne | | |
| 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) | | |
| 2.1 Personne physique | | |
| Nom | Prénom | |
| | | |
| 2.2 Personne morale | | |
| Dénomination ou raison sociale | ANTIOPE IMMOBILIER | |
| Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale | Gaël Hippolyte - dirigeant | |
| RCS / SIRET | 8 3 2 1 1 1 4 9 6 0 0 0 2 8 | Forme juridique SAS |
| Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 | | |
| 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet | | |
| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> | |
| - 41 | Création de 59 places de stationnement ouvertes au public | |
| | | |
| 4. Caractéristiques générales du projet | | |
| Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire | | |
| 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition | | |
| Opération d'aménagement d'un lotissement résidentiel dans les parcelles BP 542 et 544 (7 550 m ²). A l'état actuel, son occupation du sol est constituée d'espaces verts en friche et de 2 habitations. Le pourcentage d'imperméabilisation projeté avoisine 61%. Les travaux projetés induiront une sur-imperméabilisation de +47% du terrain à aménager. L'accès au site s'effectuera directement depuis le chemin de la source de Baduel, via la réalisation d'une entrée parcellaire. Le projet prévoit la réalisation de 60 logements, répartis selon 4 bâtiments d'habitat collectif. L'opération prévoit la réalisation de 59 places de stationnement en dalles végétalisées ainsi que 2 places de stationnement PMR en béton. Il comprend également la réalisation d'une voirie d'accès depuis le chemin de la source de Baduel, la desserte des réseaux, la gestion des eaux pluviales et des eaux usées. Les maisons existantes seront détruites | | |

4.2 Objectifs du projet

Répondre aux demandes de logement croissantes dans la commune de Cayenne, dans un milieu en développement particulièrement prisé

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet dans sa phase travaux impliquera :

- 1) Démolition des habitations existantes avec évacuation des déchets résultants. Puis débroussaillage d'une surface de 0,75 ha (limité exclusivement à l'emprise projet) entraînant un dénudement total du sol bordure de parcelle, afin de récolter les eaux de ruissellement lors des travaux (notamment lors des terrassements).
- 2) Création de fossés en bordure de parcelle, afin de récolter les eaux de ruissellement lors des travaux (notamment lors des terrassements). Aux extrémités aval de ces fossés, une installation de type batardeau sera mise en place. Il est destiné à la retenue provisoire de l' eau, afin d' éviter le rejet de fines au sein du milieu récepteur. Ce dispositif sera couplé à des géotextiles filtrants (fibres coco, bidim etc.) Le batardeau permettra la décantation des eaux. Le fond et les parois de cette fosse seront recouverts par un géotextile et elle sera remplie de graves de diamètre 10-30 cm.
- 3) Des opérations propres à un chantier de construction :
 - terrassements
 - création de voiries et d'aires de stationnement
 - mise en place des réseaux primaires (eau potable, électricité, télécom, éclairage)
 - construction des bâtiments
 - pose d'un système de traitement et d'évacuation des eaux usées
 - pose d'un système de récupération et d'évacuation des eaux de pluies
 - mise en place d'espaces verts autour des bâtiments
 - création d'un bassin de tamponnement destinée à compenser l'effet de l'augmentation des débits de pointe

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation s'accompagnera de la planification de mesures de suivi et d'entretien qui devront être assurées par le maître d'ouvrage :

- Contrôle et entretien des systèmes d'assainissement des eaux usées
- Contrôle et entretien du bassin de rétention des eaux de pluies
- Entretien des espaces verts
- Entretien des bâtiments (nettoyage, maintenance)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet à fait l'objet d'un permis de construire.
Le projet est soumis au dossier Loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|---|
| Les occupations du sol à l'état projet sont les suivants: | |
| -Voirie et trottoirs | -2 600 m ² |
| -Bâtiments | -1 950 m |
| -Aire de jeux (imperméables) | -2 220 m ² |
| -Parkings en dalles végétalisées | -80 m ² -700 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelles BP 544 et 542
Chemin de la Source de Baduel
Commune de Cayenne

Coordonnées géographiques¹

Long. 35 ° 49 ' 77 " 35 Lat. 54 ° 46 ' 69 " 76

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Commune de Cayenne |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Cartes de bruit stratégiques. Arrêté préfectoral n°2016-004-0008 du 04/01/2016 |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPRn - Inondations, approuvé le 25/07/2001 PPRn - Mouvement de terrain, approuvé le 15/11/2001 PPRn - Littoral, approuvé le 25/01/2001 PPRT : approuvé le 23 novembre 2016 (établissement SARA au Dégrad-des-Cannes) 3 250 m ² du site d'étude sont concernés par le risque mouvement de terrain en aléa faible (type B3) Le site est également concerné par 4 135 m ² d'aléa faible et 1 170 m ² d'aléa moyen du risque inondation par débordement de cours d'eau. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Recherche équilibre déblais/remblais au maximum La phase de terrassements consistera en la réalisation de déblais/ remblais pour constitution des plateformes projet, conformément au plan de terrassement (phase PC). En l' état actuel, la cote altimétrique de la parcelle varie entre 4,42 mNGG et 6,96 mNGG Les travaux de terrassement viseront à constituer des altimétries de plateformes homogènes. L' altitude finale des plateformes et voiries sera comprise entre 4,50 mNGG et 6,70 mNGG. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Recherche équilibre déblais/remblais au maximum |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Déforestation d'une parcelle en friche. Le terrain objet de l'opération ne fait pas partie des continuités écologiques ou réservoirs de biodiversité identifiés dans les documents d'urbanisme (SAR/ PLU). Cependant, il est situé face au Reservoir de Biodiversité du Mont Baduel, séparé par la route de la source de Baduel, mais n'empietre pas sur le périmètre. Perturbation probable de la biodiversité au droit du projet durant la phase travaux |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La parcelle est en zone Uc (zone d'extension urbaine à dominante résidentielle) du PLU de la commune. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Des risques naturels de différentes natures ont été identifiés sur le projet : 1° Risque de mouvement de terrain sur sa partie est: > Zone d'aléa faible B3 (3 250 m ²) 2° Risque d'inondation : > Zones d'aléas faibles à forts aux extrémités nord et sud-est du site d'emprise (surface cumulée approximative = 5 305 m ²) |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | -Le déplacement des engins de chantier durant la phase travaux -Les allers et venues des riverains durant la phase d'exploitation |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet sera une source de nuisances sonores durant la phase de travaux et durant la phase d'exploitation en raison de la hausse du trafic. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Des éventuelles vibrations à caractère ponctuel pourront avoir lieu lors de la phase de terrassement. |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les émissions lumineuses envisagées concernent l'éclairage public. |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Rejets d'eaux pluviales pour deux exutoires différents:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un canal au nord, se rejetant au sein de la Crique Montabo - Les fossés longeant le chemin de la source de Baduel, rejoignant le canal au nord puis la Crique Montabo |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Rejets d'eaux usées de natures domestiques, interceptés par un réseau séparatif gravitaire acheminant les eaux vers un poste de refoulement existant au droit du lotissement "La source de Baduel", situé au sud du projet. Le réseau collectif sera séparatif et enterré. Il sera constitué, pour le réseau principal, de canalisations gravitaires PVC SN8 de diamètre 200 mm, de regards de visite DN 1000/800 et de regards de connexion DN 600 installés en axe de demi-chaussée. Les branchements seront réalisés en PVC SN 8 DN 160.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet va créer une zone résidentielle dans une zone à urbaniser du PLU de la commune. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un réseau EP enterré, composé de canalisations PVC de diamètres compris entre 250 mm et 400 mm, collectera et acheminera les eaux de toiture et les ruissellements de voirie en direction des bassins enterrés. Des caniveaux hydrauliques complèteront le réseau EP afin de collecter les eaux de voirie.

En complément des mesures de limitation de la surimperméabilisation, le projet prévoit la mise en œuvre de 2 ouvrages de tamponnement. Ces derniers permettront de rejeter, pour la pluie de projet (période de retour 10 ans), un débit ne dépassant pas le débit de pointe ruisselé à l'état initial. Ils seront positionnés en amont direct des 2 points de rejet envisagés, à savoir :

- Un bassin enterré, positionné au droit de l'aire de retournement de l'opération (extrémité nord), pour rejet dans le canal nord exutoire (42 m3).
- Un bassin enterré positionné sous espace vert (extrémité ouest de la parcelle), pour rejet des écoulements tamponnés vers le fossé est du chemin de la source Baduel (45 m3).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Blank space for providing an answer to the auto-evaluation question.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Cayenne le 07 aout 2011

Signature





Demande d'examen au cas par cas préalable à l'évaluation
environnementale

Aménagement des parcelles PB 542 et 544

Chemin Source de Baduel

Cayenne

Planche photographique



Localisation des prises photos



Figure 1 : Vue des alentours de la parcelle projet

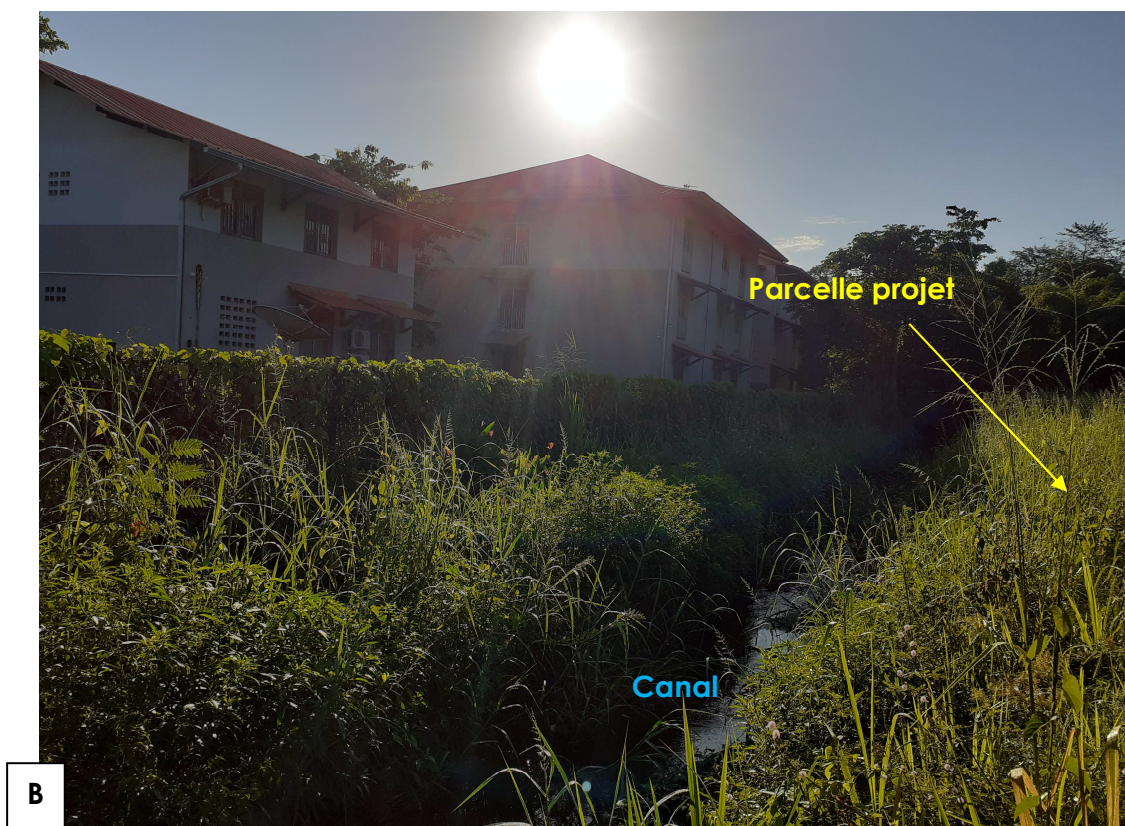


Figure 2 : Vue du canal exutoire des eaux du projet, en bordure nord

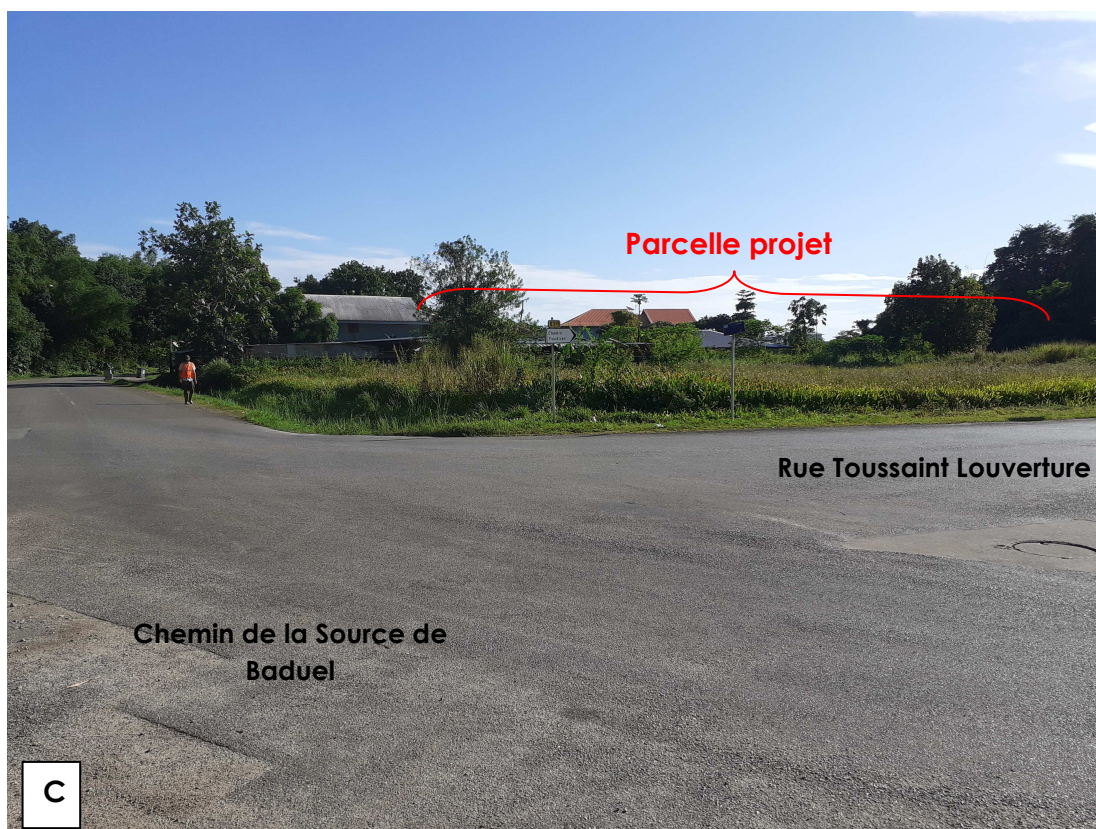


Figure 3 : Vue de la parcelle projet (éloignée) depuis le chemin de la source de Baduel



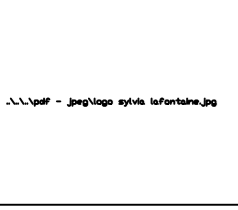
Figure 4 : Vue rapprochée depuis l'extrémité sud-est de la parcelle

Collectivité Territoriale Unique de la Guyane
Ville de Cayenne

Résidence "Les fleurs de Lys"

Maître d'ouvrage : SAS ANTOIPE Immobilier
2 impasse Saramaka
Bat. A - Apt. 9
97300 Cayenne
Tél: 0694 38 57 00
g.hippolyte@antiopeimmo.fr

Architecte : Sylvia Lafontaine
Résidence Ibis - Appt F1 - Rocade de Zéphir
97300 CAYENNE
Tél: 0594 38 34 97
sylvia.lafontaine.architecte@wanadoo.fr



BET VRD : AGIR
Immeuble PATAWA
854 A, route de Rémière
97354 Rémière-Montjoly
Tél: 0594 30 09 13 - Fax: 0594 30 92 69
secretariat@agirvrd.fr



Phase : PC

Thème : Réseaux profonds

Plan : Eaux pluviales

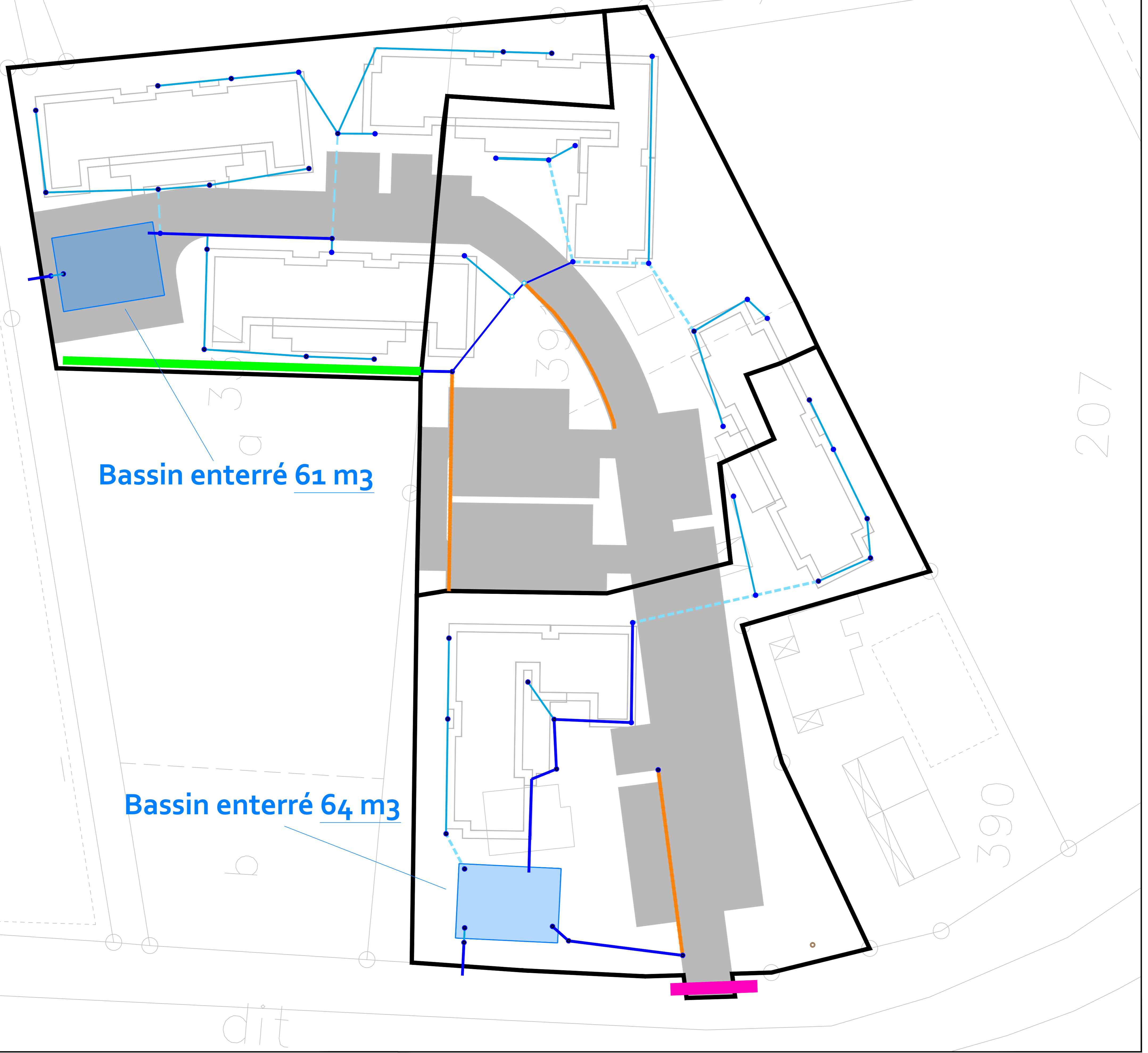
Informations : Echelle : 1/250ème Système : RGFG95

| Index : | Date : | Nature : | Dessiné par : | Approuvé par : |
|---------|------------|-------------------------------|---------------|----------------|
| A0 | 08/08/2019 | Original | A.N. | S.D |
| A1 | 11/08/2020 | MàJ avec PdM du 11.08.2020 | A.N. | S.D |
| A2 | 09/10/2020 | Reprise MàJ PdM du 11.08.2020 | P.P | ... |
| A3 | 18/11/2020 | MàJ du réseau EP | G.K | ... |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

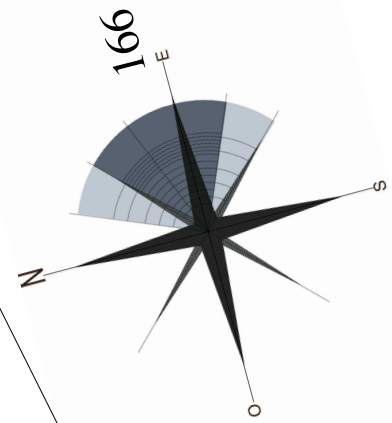
Num. dossier : 19026

LEGENDE :

- Canalisations PVC Ø400
- - - Canalisations PVC Ø315
- Canalisations PVC Ø250
- Caniveau hydraulique 30*30
- Fossé enherbé
- Dalot 1,75m*3,00m
- Regards
- Bassin enterré
- Bassin versant projet



PLAN DE MASSE
Ech: 1/500e



60 Logements

C
28 log

B
8 log

D
12 log

A
12 log

541

b

543

093

207

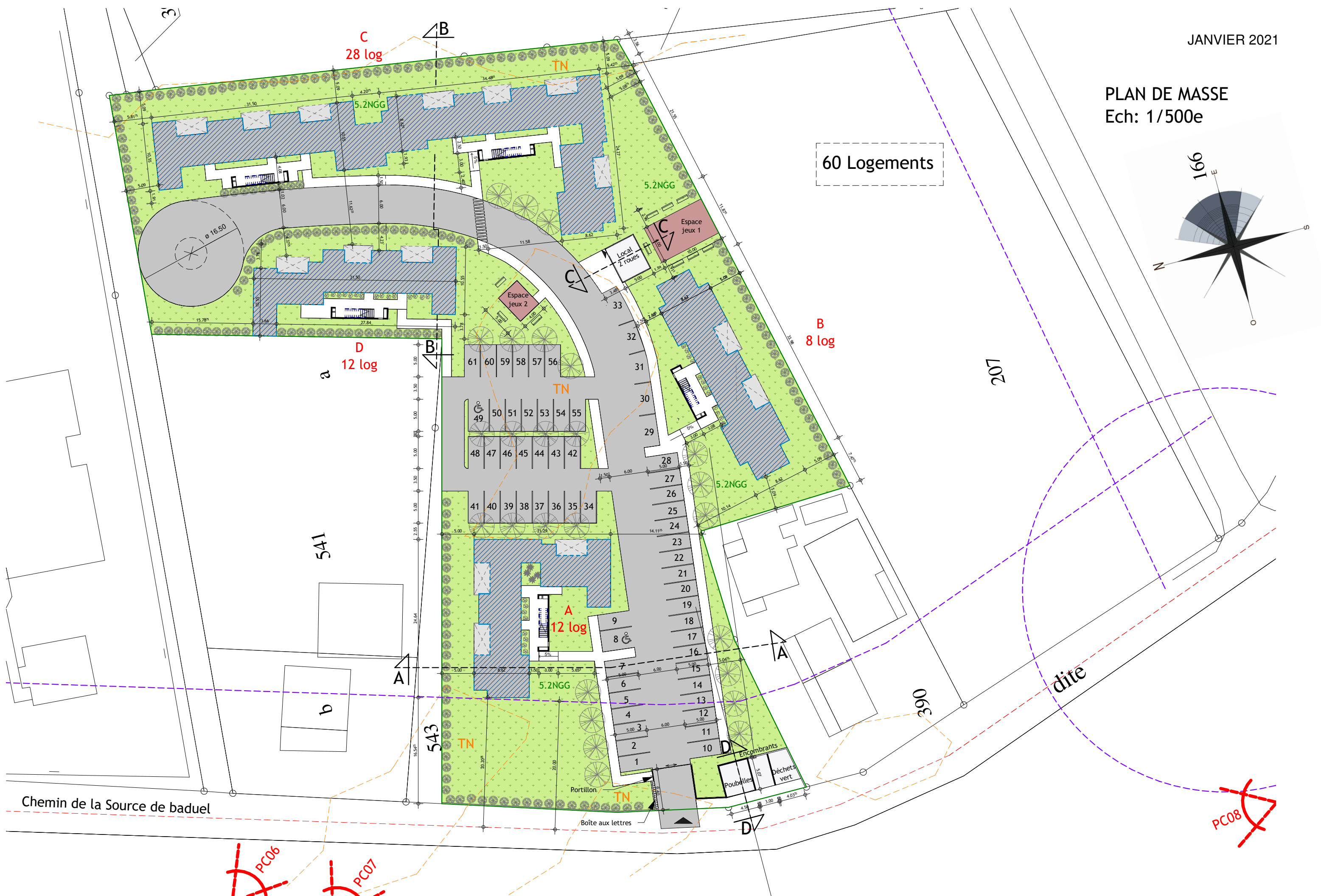
dite

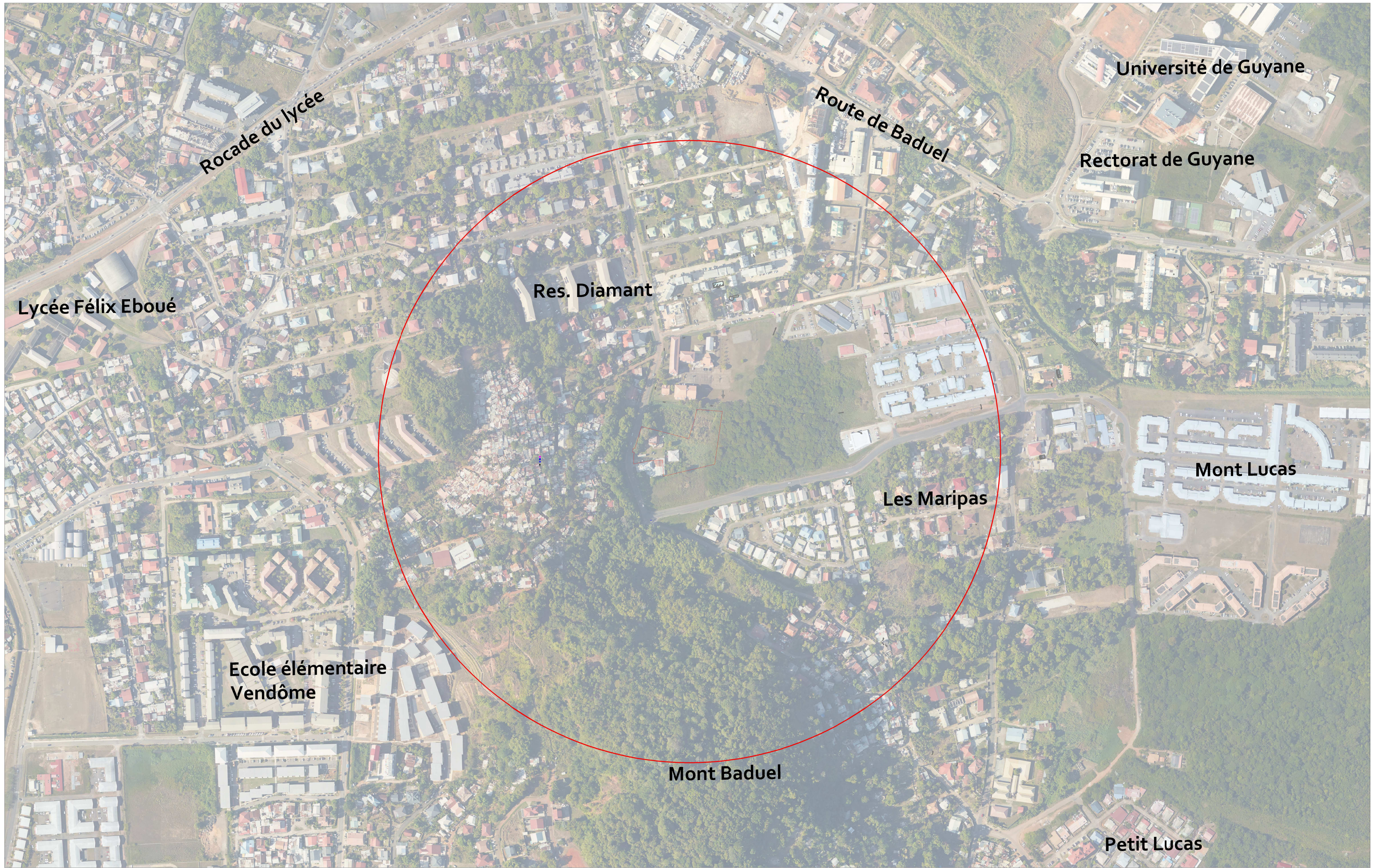
PC08

Chemin de la Source de baduel

PC06

PC07





AGIR
ENVIRONNEMENT

Bureau d'études
environnement & Voirie Réseaux Divers

Immeuble Patawa
854 A route de Rémire
97354 REMIRE-MONTJOLY

☎ 0594 27 33 42
📠 0594 30 92 69
📧 contact@agirenv.fr

Commune de Cayenne
Maîtrise d'ouvrage : **Antiope Immobilier**

Demande d'examen au cas par cas
Annexe n° 5 : Abords du projet

Phase : Cas par cas
Date : août 2021
Echelle : 1/5 000°